














Aperçu de la fiche de rendement équilibré 2010-2013

-  Progrès prévu conforme à l'échéancier et au budget
-  Problèmes en matière de temps à courir avant la finalisation ou écarts budgétaires
-  En cours

TOUTE L'INFORMATION EST PRÉSENTÉE SUR UNE BASE NON CONSOLIDÉE.

Mission de la SOAD : Protéger les déposants et contribuer à la stabilité du mouvement ontarien des caisses populaires et credit unions

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | RÉSULTATS DE 2010 | INITIATIVES CLÉS PLANIFIÉES POUR 2011-2013 | INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT |
|---|--|---|---|
| <p>RÉGLEMENTATION ET GESTION DES RISQUES PROACTIVES ET ÉQUILIBRÉES AXÉES SUR LES RISQUES</p> <p>La SOAD doit toujours être à l'affût d'indicateurs de risques et de l'émergence de nouveaux risques, afin d'aborder sans tarder tout risque d'assurance. La Société met tout en œuvre pour consolider sa capacité à évaluer et à gérer les risques et les pertes, ainsi que son rôle de réglementation.</p> | Évaluation des risques et de la conformité à la réglementation | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Établissements à haut risque ou non conformes identifiés dans les 90 jours suivant le signalement ou l'examen  • GRE lancée pour les établissements d'envergure  • Règlements administratifs n^{os} 5 et 6 soumis à des fins d'approbation  | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du système révisé de dépôt électronique • Amélioration du processus d'élaboration des profils d'évaluation des risques • Amélioration des systèmes de signes précurseurs • Accroissement de la capacité interne d'inspection | <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la réglementation et des normes de saines pratiques commerciales et financières • Identification en temps opportun des établissements non conformes et à haut risque |
| | Gestion des risques | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Tous les établissements qui remplissent des critères définis sont placés dans le programme approprié  • Amélioration de la cote de risque des établissements faisant partie de programmes  | <ul style="list-style-type: none"> • Assignation des établissements à haut risque aux programmes appropriés • Révision des critères de supervision et d'administration | <ul style="list-style-type: none"> • Tous les établissements sont dirigés vers des programmes appropriés, fondés sur les résultats des profils de risque • Amélioration des profils de risque des établissements sous supervision |
| | Règlement des faillites | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de stratégies de règlement des faillites  • Préservation de la confiance du public  • Minimisation des pertes  | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de stratégies pertinentes de règlement des faillites • Continuité des services aux membres • Atténuation des pertes du FRAD | <ul style="list-style-type: none"> • Établissements dirigés vers des programmes appropriés, selon les critères définis • Préservation de la confiance du public • Minimisation des pertes | |
| Remboursements : déposants et liquidations | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Remboursements aux déposants dans les délais prescrits  • Maximisation des recouvrements  | <ul style="list-style-type: none"> • Remboursements aux déposants dans les délais prescrits • Finalisation exacte et en temps opportun des liquidations • Maximisation des recouvrements par l'entremise de procédures judiciaires | <ul style="list-style-type: none"> • Déposants payés dans les 30 jours • Recouvrements maximisés • Préservation de la confiance du public | |

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | RÉSULTATS DE 2010 | INITIATIVES CLÉS PLANIFIÉES POUR 2011-2013 | INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT |
|--|--|---|--|
| | Mesures réglementaires | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Publication de lignes directrices ▲ • Émission d'ordonnances au besoin ▲ • Respect des normes de service ▲ | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre du nouveau règlement administratif n° 5, qui comprend un cadre de GRE • Mise en œuvre du nouveau règlement administratif n° 6 • Production ou mise à jour du guide d'autoévaluation, du manuel d'examen et des guides de processus • Publication de lignes directrices et de notes d'orientation • Émission d'ordonnances au besoin | <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance efficace • Compréhension et conformité accrues • Application uniforme • Normes de service respectées en matière d'approbations réglementaires • Processus transparents |
| <p>SAINTE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</p> <p>Pour continuer à mériter la confiance des intervenants et du public, la SOAD doit démontrer l'efficacité et de sa gouvernance et de sa gestion. Pour ce faire, la SOAD fait preuve d'une saine gouvernance, gère ses risques importants (GRE) et veille à s'assurer de la disponibilité de fonds suffisants pour protéger les déposants.</p> | Saine gouvernance | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la Loi et des politiques ▲ • Respect de l'ensemble des lois et directives ▲ • Frais d'exploitation nettes de 7,2 M\$ par rapport à une somme prévue au budget de 7,7 M\$ ▲ • Mise en place de stratégies de RH et de TI ▲ • Mise en place d'un rôle d'ombudsman ▲ | <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la Loi et des politiques • Respect de l'ensemble des lois et directives et des politiques de la SOAD • Frais d'exploitation nettes de 8,4 M\$ • Mise en place de stratégies de RH et de TI • Mise en place d'un rôle d'ombudsman • Élargissement de la fonction d'audit interne | <ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des objectifs de la Société • Conformité aux statuts, directives et politiques • Atteinte des cibles budgétaires • Consolidation du personnel interne • Mécanisme de plainte efficace |
| | Gestion du risque d'entreprise (GRE) efficace | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et élargissement de la GRE ▲ | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour et amélioration continues de la GRE • Audit interne de la GRE | <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire et gestion de tous les risques importants • Intégration de la GRE au plan d'affaires et au budget |
| | Fonds de réserve d'assurance-dépôts adéquat | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • FRAD a atteint 95 M\$, soit plus que la cible minimale de 85,5 M\$ pour l'exercice ▲ • Conclusion d'une marge de crédit provinciale ▲ • Recommandation au ministre sur le niveau des primes ▲ | <ul style="list-style-type: none"> • D'ici la fin de 2011, FRAD projeté de 107,7 M\$, soit 48 points de base des dépôts assurés • D'ici la fin de 2012, FRAD projeté de 121,2 M\$, soit 51 points de base des dépôts assurés • D'ici la fin de 2013, FRAD projeté de 136,4 M\$, soit 55 points de base des dépôts assurés • Révision de la structure et de la stratégie des primes | <ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des cibles minimales du fonds • Liquidités suffisantes pour combler les besoins d'assurance et de dissolution • Présentation du capital et du taux de rendement des placements |

| OBJECTIFS STRATÉGIQUES | RÉSULTATS DE 2010 | INITIATIVES CLÉS PLANIFIÉES POUR 2011-2013 | INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT |
|---|---|--|---|
| <p>SENSIBILISATION EFFICACE DU PUBLIC ET DES INTERVENANTS</p> <p>La SOAD doit s'assurer que le public et les autres intervenants ont un accès facile à l'information sur l'assurance-dépôts ainsi qu'une compréhension claire et transparente du rôle, des normes et des actions de la SOAD.</p> | Site Internet complet | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour continue du site Web ▲ | <ul style="list-style-type: none"> Mise à jour des questions et réponses à l'intention des consommateurs Production d'une vidéo sur l'assurance-dépôts à l'intention des consommateurs | <ul style="list-style-type: none"> Transparence et accessibilité de toute l'information utile |
| | Ligne d'information sans frais | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Ligne d'information sans frais en place et très utilisée ▲ | <ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un service d'assistance téléphonique bilingue | <ul style="list-style-type: none"> Taux d'utilisation et temps de réponse |
| | Information à l'intention des consommateurs pour les points de vente | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Information pour les points de vente mise à jour et offerte dans tous les établissements ▲ | <ul style="list-style-type: none"> Révision et distribution au besoin | <ul style="list-style-type: none"> Brochures d'information Autocollants Guides de consultation rapide | |
| Communications | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Plan de communication mis en œuvre ▲ Réunion annuelle le 29 avril ▲ Fréquents communiqués au secteur, perspectives sectorielles, etc. ▲ Webinaire sur le rôle du comité d'audit ▲ Résultats de sondage positifs ▲ | <ul style="list-style-type: none"> Stratégie de communication continuellement mise à jour Réunion annuelle (27 avril) Webinaires donnés en temps opportun sur des sujets d'actualité Diffusion d'information sur le secteur en temps opportun | <ul style="list-style-type: none"> Cohérence des messages diffusés par la SOAD Réunions annuelles et régionales efficaces Commentaires des intervenants | |
| <p>SOLIDES PARTENARIATS</p> <p>Pour maximiser son expertise et son influence, la SOAD doit collaborer efficacement avec le gouvernement, les représentants du secteur et des intervenants, et les autres assureurs de dépôts du pays et de l'étranger.</p> | Alliances stratégiques | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> Conclusion de protocoles d'entente avec des partenaires stratégiques ▲ | <ul style="list-style-type: none"> Maintien des protocoles d'entente et de relations de travail efficaces | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des partenaires (intervenants et SOAD) - Rétroaction |
| Relations avec les intervenants | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Processus de consultation sur les primes, les règlements administratifs n^{os} 5 et 6, la GRE, etc. ▲ Comités consultatifs ▲ | <ul style="list-style-type: none"> Comité consultatif Consultation sur tous les dossiers importants Réunion annuelle Réunions régionales au besoin Habilitation des ressources externes pour soutenir les ressources de la SOAD | <ul style="list-style-type: none"> Satisfaction des partenaires (intervenants et SOAD) - Rétroaction Sensibilisation à l'égard des dossiers des intervenants et soutien des initiatives de la SOAD | |